7ème ANNEE PRINCE-ALBERT, SASK., JEUDI 10 MAI 1917 No. 9

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada)....... $1.50
Un an (Etranger) $2.00
ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. - - - - .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION: 405, 13ème RUE
ADMINISTRATION 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Sask.
Téléphone 2964

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., *Directeur* PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE LTÉE. J.-P. DAOUST, *Gérant*

Mentalité prussienne

De tout temps il s'est fait un abus déplorable de certaines expressions, auxquelles des esprits plus ou moins retors ont réussi à appliquer un sens diamétralement opposé à leur signification réelle. Il existe un mouvement dans la province, actuellement, pour soulever l'opinion contre notre système scolaire, coupable, aux yeux d'une petite minorité, de ne pas accorder à la langue anglaise la suprématie absolue à laquelle elle a droit. Les apôtres de cette nouvelle croisade n'ont trouvé rien de mieux que d'élever la voix au nom des principes britanniques, de l'esprit britannique, de la manière britannique. Or il est trop évident que les mesures de coercition préconisées par ces fervents adeptes des traditions britanniques vont droit à l'encontre du principe même dont ils se réclament. Ils n'en continueront pas moins leur campagne "patriotique" et il se trouvera encore un bon nombre de naïfs qui verront en eux les champions des institutions britanniques menacées.

Cette agitation est antibritannique, on ne saurait le répéter trop haut. Quant à son esprit véritable, il n'est pas possible d'entretenir le moindre doute à ce sujet: il est nettement et foncièrement prussien. Si le *Fair play* britannique—encore un mot dont le sens a été maintes fois dénaturé— est synonyme de tolérance et de liberté, tout ce qui sent la contrainte et l'oppression est apparenté au régime prussien. Nos farouches tenants de l'anglais exclusif à l'école sont, à les entendre, les adversaires les plus irréductibles du caporalisme allemand, mais ils ne leur répugne nullement de l'instaurer parmi nous. La logique est le moindre de leurs défauts...

C'est d'ailleurs d'Allemagne, on le sait, que nous viennent toutes les erreurs de l'époque et en particulier le modernisme qui les résume toutes. La philosophie allemande a tout envahi et s'est surtout installée à l'école où elle a fait adopter ses principes, ses méthodes, ses programmes. Tout ce qu'il y a de défectueux dans le système scolaire actuel de tous les pays nous vient d'Allemagne. Nous-mêmes n'avons pas échappé à cette invasion. Notre système d'écoles publiques, d'écoles d'Etat, est emprunté à l'Allemagne. C'est le cas tout spécialement dans l'Ontario, là précisément où le mal se fait le plus vivement sentir. Le principe de l'école neutre, de l'université neutre, est un produit essentiellement germanique. Lors de la récente discussion sur le projet de loi universitaire au Manitoba, un député canadien français disait fort à propos que le gouvernement de la province voisine avait taillé sur le patron des universités d'Etat allemandes. Or à quels résultats a-t-il abouti, ce fameux mode d'éducation inventé par les Allemands et qui a atteint chez eux son plus haut degré de perfection? Il suffit de considérer la mentalité teutonne, faite du mépris brutal du droit et de la glorification de la force. On juge l'arbre à ses fruits.

Il ne nous servirait pas à grand chose de battre les Allemands sur les champs de bataille d'Europe si nous devions continuer à être soumis au joug imposé à nos consciences par leur exemple néfaste. Le plus grand danger pour nous n'est pas dans les baïonnettes allemandes, mais dans les idées allemandes embusquées dans notre système d'éducation, qui frappent au cœur même de nos familles.

Nos sauveurs d'Empire dont le loyalisme ombrageux voudrait bannir toutes les langues autres que l'anglais ont tort de le prendre de si haut avec les soi-disant "foreigners". Les seuls ennemis du pays, les seuls vrais pro-Allemands, ce sont eux, qui veulent nous faire goûter aux douceurs de la mentalité prussienne...

"Partisan, non esclave!"

Un conservateur en vue de Montréal, M. l'avocat Alban Germain, parlant devant une assemblée de son parti, a eu le courage de flétrir comme il convient les menées du fanatisme:

"Les gouvernements de Toronto et de Winnipeg méritent, dit-il, la réprobation des honnêtes gens; laissons de côté l'esprit de parti pour condamner ces gens qui créent ici un mouvement dangereux".

"La race française a fait son devoir, mais la politique a tout gâté, il est temps de faire l'éducation populaire pour la sauvegarde de notre langue, de notre race et de notre foi".

Ici M. Germain fait allusion à l'article de la *Gazette* dans lequel on critique vivement la part du Québec dans la guerre.

"Cet article, dit M. Germain, a répandu un venin et si je savais qu'il fût inspiré par Ottawa pour en faire une mesure électorale et isoler le Québec lors des élections, vous pourriez cesser de me compter dans les rangs du parti ministériel."

"Soyez des partisans sincères et non des esclaves".

Chez les Américains

La mission française est reçue partout de façon triomphale aux Etats-Unis. Par l'entremise du maire, plusieurs villes, comme Worcester, Woonsocket, Fall River, Boston, etc., font de très engageantes invitation officielles, où l'on fait valoir surtout le fait que la ville possède un nombre considérable de Franco-Américains. On pourrait ajouter que ce sont à peu près les seuls Américains qui puissent comprendre les délégués de France dans la langue d'usage universel pour les relations diplomatiques.

Le Canada recevra la visite de Joffre

Une invitation officielle a été adressée aux missions de France et d'Angleterre de faire visite à la capitale canadienne. Il est entendu que la fin de mai verra la venue au Canada du maréchal Joffre, de M. Viviani, de M. Balfour et autres personnages de leur suite. Sir Robert Borden sera de retour à cette époque et l'on s'attend à des manifestations fort intéressantes. On peut à l'avance prédire un joli uccès d'estime au Maréchal Joffre.

SIMPLES NOTES

Un peu plus de mille jours de guerre: voilà où nous en sommes aujourd'hui. Songez un peu à ce que cela représente de destruction!

* * *

Le Leader, *de Régina, publie depuis quelque temps d'excellents articles sur la question de langues. Lundi dernier, notamment, toute la page de rédaction était consacrée à cette importante question.*

* * *

Nous apprenons avec regret la mort du lieutenant W. M. Scanlan, tué au front le 10 avril dans la bataille de Vimy. M. Scanlan était nouvelliste au Leader *en 1913. En cette qualité il suivit toutes les séances du congrès des Franco-Canadiens à Régina, et rédigea des compte-rendus très sympathiques. M. Scanlan s'enrôla dès le début de la guerre comme simple soldat. Il gagna ses épaulettes de lieutenant par sa belle conduite et fut décoré de la médaille militaire. Le* Leader *publie de lui une très belle poésie intitulée "Notre-Dame de Brebières" qu'il composa dans les tranchées.*

* * *

Joffre ne parle pas l'anglais. Ça ne l'a pas empêché de gagner la bataille de la Marne, mais pour se faire comprendre des Américains et même du président Wilson, il lui faut un interprète... Gageons que c'est parce que Joffre ne sait pas le "Parisian French" et qu'il se sert tout simplement du "patois canadien".

* * *

Le cardinal Mercier, au cours d'une lettre écrite à Benoît XV et reproduite dans l'"Observatore Romano", dit que l'arrêt des déportations belges est dû à l'intervention du Saint-Siège.

* * *

Le roi d'Espagne a obtenu la libération de 200 familles détenues en Allemagne.

* * *

Montréal commémorera cette année le 275ème anniversaire de sa fondation.

* * *

La Gazette, *de Montréal, a publié un article insultant pour les Canadiens de la province de Québec au sujet de recrutement. L'article a été proprement relevé par le* Nationaliste *qui y voit une manoeuvre électorale de plus en plus apparente.*

* * *

Le recrutement étant devenu pratiquement stationnaire, il est de nouveau question de conscription dans les cercles militaires. Les officiers de milice du dixième district à Winnipeg, insistent pour le service obligatoire.

* * *

En outre des démonstrations religieuses et populaires, la célébration de la fête nationale à Montréal comportera encore cette année un congrès d'action pratique.

* * *

Excellents conseils cueillis dans un article de la Liberté: "Ayons de l'esprit public; sachons donner un peu de notre temps aux questions qui sortent un peu du petit cercle de nos occupations journalières, soyons assez hommes pour agir, ayons les lamentations tardives en horreur."

* * *

Le premier Te Deum *de reconnaissance à Dieu pour la libération du territoire français de Picardie depuis deux ans écrasé sous le joug de l'envahisseur, a été chanté le 25 mars dans toutes les églises du diocèse d'Amiens. Espérons que ce sera bientôt le* Te Deum *de toute la France libérée.*

* * *

Répondant à une interpellation à la Chambre à propos de la conscription, le ministre de la milice dit que le gouvernement n'avait pas encore étudié la question. Réponse de gascon!...

* * *

Le bureau des commissaires de la ville de Montréal a refusé d'accepter un rapport d'expertise qui n'était rédiger qu'en anglais. C'est par l'attention aux détails que le français maintiendra ses droits et s'imposera au simple point de vue utilitaire.

* * *

La Cavalerie canadienne possède dans ses rangs le prince Antoine d'Orléans, arrière petit-fils de Louis-Philippe. Ce membre de la maison royale de France servait aux hussards autrichiens. A la guerre il donna sa démission et s'en fut servir dans l'armée anglaise.

* * *

Le Sénateur Lodge, du Massachusetts, a désigné un jeune Franco-Américain, élève suppléant à l'Académie navale d'Annapolis. Le choix a été fait parmi plus d'une centaine d'aspirants.

Les colonies et l'Empire

La conférence impériale à laquelle ont pris part les premiers ministres des colonies anglaises est terminée, mais la plupart des délibérations sont restées secrètes. On y a adopté un tarif de faveur inter-impérial, un projet de défense navale en commun, la participation des Dominions et de l'Inde à la direction de la politique étrangère. "Très peu de gens, a dit M. Borden, se rendent compte des *changements révolutionnaires* qui s'opèrent, dans le gouvernement de l'"Empire". Les délégués coloniaux ont été l'objet de manifestations enthousiastes, et il y a tout lieu de croire que "l'Empire est fait."

Un de plus contre l'Allemagne

La république du Guatemala vient de rompre avec l'Allemagne. L'ambassadeur Lehman a reçu ses passeports. L'entrée du Guatemala donne aux Etats-Unis l'accès des côtes du sud, jusqu'au canal de Panama, à l'exception des eaux du Mexique et du Honduras.

Premières infractions à la loi de prohibition

15 caisses de liqueurs ont été saisies par la police à Régina en vertu de la nouvelle loi provinciale de prohibition en vigueur au 1er mai.

Elections fédérales?

Dans les cercles politiques il y a deux théories courantes qui se résument en deux mots quant à la date: juin ou septembre. Naturellement M. Borden posera de son mieux devant le public comme sauveur de l'Empire et, pour contraste, l'on accusera M. Laurier de déloyauté ou de quelque autre crime de lèse-saxonnisme. Mais les électeurs se contenteront-ils de pareil programme ?

Les missions alliées aux Etats-Unis

Après avoir tenu de longues séances à Washington et pris part à diverses manifestations des plus enthousiastes, le maréchal Joffre et les autres membres de la mission françaises doivent visiter Chicago, St. Louis, Springfield, Philadelphie, New-York, Boston, etc., M. Balfour, a prononcé un discours samedi au capitole américain. Une imposante démonstration a eu lieu au tombeau de Washington.

Les missions alliées ont mis les Etats-Unis bien au fait de toute la gravité de la situation européenne. Les trois gouvernements ont établi les bases d'une coopération des plus effectives pour assurer la défaite de l'Allemagne.

Les navires et les munitions ont été les principaux sujets discutés par la mission anglaise, et la mission française, de son côté, a fait valoir le besoin pressant qu'il y ait des soldats américains sur le front occidental, et sur le champ, au point de vue militaire et moral. Les représentants français soutiennent que les troupes américaines doivent être entraînées en France, pour se faire à l'atmosphère de la guerre. On dit qu'au moins trois ministres MM. McAdoo, Lane et Houston sont de l'avis des délégués français et qu'un contingent traversera bientôt en France.

Mission italienne aux Etats-Unis

L'Italie envoie aussi une mission aux Etats-Unis. Les délégués, actuellement en route, sont M. Arlotta, ministre des transports, et le baron Mager des Planches, ex-ambassadeur à Washington et vice-président de la banque d'Italie. On a beaucoup critiqué à Rome le retard apporté par la commission à se mettre en route et l'on pense aussi que ses représentants ne sont pas d'un rang suffisant, comparés à ceux de France et d'Angleterre.

Les Etats-Unis profiteront de l'expérience du Canada

M. Balfour a eu une longue conférence avec sir Joseph Pope, d'Ottawa. Les problèmes auxquels le Canada a fait face dans la levée d'une armée et dans la mobilisation industrielle et agricole ressemblent fort à ceux qui se posent devant les Eats-Unis, et l'expérience acquise par le Canada sera très utile aux autorités américaines. Les deux plus grandes questions sont probablement celle de l'accroissement des exportations et celle du tonnage.

Pour mettre frein à la spéculation

Un agioteur de Montréal a fait près de $125.000 en spéculant sur le blé, et bien d'autres aussi ont fait des petites fortunes à la faveur des récentes fluctuations anormales du marché. Le président de la halle aux blés de Winnipeg a pris une bonne décision en interdisant les achats et les ventes n'ayant d'autre but que le gain. Il serait à souhaiter que la défense s'éendît à tout commerce de réserves alimentaires. La spéculation contribue à accroître le coût de la vie pour le consommateur.

Une victoire pour la tempérance à Hull

Après une lutte très ardente, le parti de la tempérance demandant la suppression des buvettes à Hull, a remporté une belle victoire. La prohibition a été votée à une majorité de 1,181 voix. Le résultat du vote a été 2.847 pour et 1,306 contre.

"L'enrôlement agricole peut seul nous sauver de la famine"

Le besoin de la main-d'œuvre agricole dans la province de Québec est tel que seul l'enrôlement agricole conduit sur les mêmes bases que l'enrôlement militaire pourra donner à l'agriculture les bras dont elle a besoin pour remédier à la situation et nous sauver de la famine. Telle est l'opinion émise par M. Caron, ministre de l'Agriculture provincial.

"Si l'on veut empêcher nos jeunes gens de se diriger vers l'industrie et les retenir à la terre, dit-il, il faut pouvoir leur offrir des avantages et un salaire équivalent à celui qu'ils peuvent obtenir dans les fabriques. Suivant moi, le gouvernement fédéral, qui dispose d'une organisation toute prête, devrait faire cet enrôlement. On devrait enrôler ceux qui sont prêts à aller travailler sur la terre en leur donnant la solde du soldat en plus du salaire qu'ils retireraient pour leur travail. De cette façon, ils obtiendraient un salaire égal à celui qu'ils gagnent dans les fabriques de munitions. Il serait facile de grouper les ouvriers agricoles sous la direction d'un officier, astreints à la discipline militaire comme les autres et de les faire travailler partout où leurs services seraient requis. Le gouvernement fédéral pourrait facilement disposer de 50,000 hommes pour les travaux agricoles. Il lui serait d'autant plus aisé d'atteindre ce chiffre, que bien des réformés, des recrues inaptes au service militaire pourraient très bien travailler à la terre."

A l'hopital canadien-français de Paris

Le médecin-chef de l'hopital canadien français de Saint-Cloud, le colonel LeBel, a été décoré de la Croix de la Légion d'honneur, pour son dévouement qui ne s'est pas un instant ralenti depuis le début des hostilités. Le ministre a salué en lui et en ses dévoués collaborateurs, tous Canadiens français, des descendants des premiers colons français dont les sympathies sont restées si vives pour la mère-patrie.

La France décore des Canadiens

Le gouvernement français vient de remettre des décorations à vingt-cinq officiers, sous-officiers et soldats des troupes canadiennes. Deux officiers canadiens sont décorés de la croix de chevalier de la Légion d'Honneur, dont le lieutenant-colonel Arthur Mignault, du corps médical; six autres officiers, trois sous-officiers et cinq soldats ont reçu la croix de guerre dont le sergent Donat Bélisle, de l'infanterie; et six sous-officiers et trois soldats, la médaille militaire.

Lettres au "Patriote"

Réponse de M. Marcotte à la lettre ouverte de M. Denis

M. Raymond Denis,
Vonda Sask.,

Monsieur,

J'accuse, par l'entremise du *Patriote de l'Ouest*, réception de votre lettre du 23 avril dernier et je vous remercie de vos félicitations au sujet de ma candidature à la députation provinciale.

Il est vrai qu'il ne vous faut que quelques lignes pour bien vite changer ces félicitations en un blâme courtois mais sévère; mais peu importe la critique, je m'en tiens aux félicitations. Je vais d'ailleurs faire mon possible pour dissiper cette angoisse patriotique qui étreint votre âme catholique et française en constatant qu'un Canadien français puisse accepter une candidature conservatrice et j'aurai alors, je l'espère, mérité sans réserve vos félicitations.

Votre lettre m'est arrivée au moment où j'envoyais au *Patriote* quelques remarques au sujet de l'article "Le fanatisme s'attaque à l'école" en date du 23 avril dernier. Ces remarques serviront de réponse à votre lettre qui mentionne le discours de M. J. F. Bryant à Régina, discours qui avait aussi inspiré l'article en question.

Permettez-moi de vous faire remarquer qu'il n'y a rien dans le discours de M. Bryant qui puisse faire croire qu'il parlait au nom du parti conservateur. On peut critiquer le gouvernement, même sur la question scolaire, sans appartenir au parti conservateur. M. Bryant est un conservateur, mais vous lui faites trop d'honneur en le croyant chef de notre parti: il ne l'est pas et son fanatisme ne lui donne chez nous aucune influence. Il n'est pas candidat et ne fait partie d'aucun comité de direction de l'Association Conservatrice. Il n'a jamais été autorisé par qui ce soit à parler au nom des conservateurs et je puis vous dire sans crainte que nous le blâmons fort de ses écarts de langage. La doctrine qu'il prêche n'est pas la doctrine du parti conservateur et ses idées ne sont pas les nôtres. Comme président de la Commission des écoles publiques de Régina, il a le droit de critiquer le Gouvernement, mais cela ne regarde en rien le parti conservateur. Je puis vous assurer que vous lui prêtez auprès de nous une influence qu'il n'a pas du tout.

L'an dernier j'écrivais dans ce journal que les catholiques et les Canadiens français n'avaient rien à craindre du parti conservateur. Je le répète et je parle en connaissance de cause.

Comme candidat conservateur, je suis à même de connaître l'orientation politique de notre parti: je viens d'assister à une convention de tous les candidats et de tous les chefs du parti conservateur et je sais ce que j'écris. Je n'ai à prendre de leçons de patriotisme de personne et ma conscience de catholique canadien français est très à l'aise en suivant notre programme politique.

Ce programme vient d'être publié dans la plupart des journaux de la Province. Cette publication est postérieure à votre lettre que vous n'auriez peut-être pas écrite si vous aviez pris connaissance de la clause se rapportant à l'éducation. Vous n'accuserez pas le *Leader* de Régina d'amour bien tendre pour les Conservateurs, et pourtant il ne peut s'empêcher de dire dans son éditorial de samedi 28 avril: 'Sur le sujet de l'éducation, le programme du parti conservateur refuse de lier le parti à certaine propagande antibritannique que certains membres du parti ont faite récemment et nous devons féliciter le parti conservateur et ses chefs de leur attitude".

Dans sa réponse à M. Bryant, le premier ministre Martin lui disait: "Que nous reprochez-vous quand nous appliquons tout simplement la loi passée par votre chef Haultain et quand nous lui donnons la même interprétation?"

Cette sympathie du parti libéral que vous trouvez si bienfaisante, en quoi consiste-t-elle sinon tout simplement à appliquer une loi qui nous vient d'un gouvernement conservateur? Le *Moose Jaw News* disait dans un éditorial le 24 avril: "Le parti conservateur n'a rien à reprocher à la loi actuelle en ce qui regarde le langage d'instruction dans les écoles,mais il blâme le Gouvernement dans la façon dont il applique cette loi et l'interprète". Où dans tout cela se trouve la menace qui vous angoisse? Si nos adversaires nous rendent justice, quelle raison avez-vous de nous la refuser?

Le danger, et il est réel celui-là, c'est pour nos Canadiens français de n'écouter qu'une crainte chimérique, de fermer l'oreille à tout argument et de voter en bloc pour un seul parti. Par simple mesure de protection et de tactique, ce parti devra infailliblement se tourner vers d'autres éléments plus sympathiques et que deviendrions-nous le jour où ce parti arriverait au pouvoir? Les gouvernements ne sont pas éternels et il fait bon pour les minorités d'avoir des amis dans les deux camps. En plus, Monsieur, où prenez-vous cette assurance que le parti libéral vous est plus sympathique?

Le programme des libéraux ne diffère guère du nôtre en fait d'éducation.

Je suis absolument convaincu, et ceci d'après ma connaissance intime du but des chefs conservateurs, que nous serons traités avec la plus grande largeur de vue si le parti arrive au pouvoir. Ces noms de MacDonald et de Cartier, synonymes de justice et tolérance, ont encore le même prestige chez les membres de notre parti. Si nos Canadiens français se retirent complètement des rangs conservateurs: si aucun de nous n'acquiert d'influence dans ce parti et ne se met en mesure de faire connaître nos vues, nos aspirations, nos moyens d'action, qui le fera? Si l'on ne nous connaît pas tels que nous sommes, ne courrons-nous pas le risque d'être mal jugé? Comment expliquerons-nous par exemple que tous les Canadiens français du comté de Moose Jaw ont voté en bloc pour un candidat libéral condamné par ses propres amis et par une commission royale pour avoir manqué à ses devoirs les plus sacrés de député, quand le résultat de l'élection ne pouvait faire courir aucun risque au parti libéral? Allons-nous laisser croire que nous n'avons pas d'honnêteté politique et que notre conscience est morte pour la chose publique?

Vous dites que vous n'êtes pas prêt à admettre que l'administration libérale est sans défaut.

Je l'espère pour vous. Vous dites aussi que vous avez déjà voté pour les conservateurs au Manitoba; puisque vous venez de cette province, dites-moi si les libéraux nous y sont bien sympathiques et cependant les libéraux de la Saskatchewan n'ont ménagé ni leur temps, ni leur argent pour aider leurs amis du Manitoba à monter au pouvoir. Est-ce que ceci ne vous donne pas à réfléchir?

Croyez m'en, Monsieur, ne vous laissez pas apeurer par une crainte imaginaire et discutez franchement le programme des deux partis en tenant le gouvernement responsable de son administration passée et je suis certain que vous n'aurez aucune hésitation à conclure comme moi qu'un Canadien français peut sans peur et sans reproche être conservateur et même candidat conservateur.

Veuillez me croire, Monsieur,
Votre dévoué,
Arthur MARCOTTE.

Les conservateurs et la question scolaire

Le programme officiel du parti conservateur, tel qu'il a été défini récemment à Régina, comporte l'article suivant:

"Confirmation du programme adopté à l'unanimité, à la convention de l'Association conservatrice de la Saskatchewan, demandant de prompts changements dans la loi concernant les écoles et l'éducation et les règlements s'y rapportant aux manuels scolaires et aux qualifications des instituteurs, de façon à assurer dans chaque école de la Saskatchewan, publique ou séparée, privée ou paroissiale, une instruction suffisante et efficace pour lire, écrire et parler la langue anglaise, et de façon à assurer une administration de la loi qui garantisse, par une inspection fréquente et compétente, que ce but sera absolument atteint."

Ce programme scolaire est beaucoup moins radical que l'on s'y attendait et l'on sent que la teneur en a été mitigée à dessein pour ne pas effaroucher outre mesure une notable partie des électeurs qui sont opposés à toute agitation sur la question des langues. Tel qu'il est cependant, il ne répond pas aux idées d'une certaine faction du parti. A Saskatoon, notamment, lors d'une convention à laquelle a été nommé le candidat conservateur, les cinq candidats proposés ont dénoncé avec vigueur le programme officiel conservateur. Deux résolutions ont été adoptées à l'unanimité: l'une exprimant l'entière désapprobation du programme au sujet des langues, l'autre demandant que "l'anglais soit la seule langue d'instruction dans les écoles primaires de cette province".

Le véritable esprit britannique

Le *Star* de Saskatoon et le *Post* de Régina ayant violemment reproché aux deux partis politiques leur attitude sur la question des langues à l'école,—attitude qu'ils estiment antibritannique—se sont attiré d'excélentes réponses du *Phoenix* et du *Leader*.

"Le *Star*, écrit le *Phoenix*, ignore la signification de la citoyenneté briannique. Il dit que "la citoyenneté britannique, à l'avenir, va devenir un jouet politique"—tout cela à cause de quelques écoles où les enfants de naissance étrangère, parlent leur langue maternelle. Est-ce que cela est contraire à l'esprit britannique? La Grande-Bretagne est responsable du traité de Paris et des droits bilingues des Canadiens français au Canada, des droits bilingues des Boers dans l'Union sud-africaine, de la liberté accordé aux religions mahométane et païenne et à la langue dans l'Inde et les colonies de la couronne? Est-ce que cela n'est pas britannique? Cela l'est certainement et offre un contraste frappant avec la méthode prussienne. Le *Star* parle de "division de races", résultant de l'inertie des deux partis. C'est exactement l'opposé qu'on obtiendra. Harrassez les étrangers par ces mesures draconiennes: ils se ligueront en grandes associations, formant des alliances qu'ils ne formeraient pas autrement dans le seul but d'obtenir la protection et le bon traitement dont ils ont besoin. Traitez-les équitablement, sous le ferme contrôle qui convient: ils se soumettront tous aux réglements du département de l'éducation et leurs enfants seront élevés en bons citoyens du Canada. Ce que dit le *Star* au sujet d'une marée montante de l'opinion publique qui renversera les deux partis est une simple plaisanterie. La seule marée montante probable est celle qui submergera le système arbitraire, non britannique, préconisé par le *Star*. Hommes et femmes ne se font pas en un jour, mais leurs enfants auront l'amour et le sentiment pour leurs ancêtres. Alors pourquoi essaierions-nous de nous illusionner?....."

Le *Leader* de Régina a consacré au même sujet un long article dans lequel il montre très bien que l'esprit britannique est présisément le contraire de ce que nos agitateurs de la question des langues voudraient qu'il soit. Le système que préconisent ces derniers est purement et simplement le système prussien.

"La manière anglaise, conclut le *Leader*, est la manière de la liberté; la manière allemande est la manière de la contrainte. La manière anglaise est la manière de l'intolérance. La manière anglaise consiste à assimiler pacifiquement ses sujets de langue non anglaise en leur montrant qu'il est de leur meilleur intérêt d'apprendre l'anglais et de se fondre dans le grand empire anglais; la manière allemande comporte la force et la contrainte, l'infliction d'amendes, la création de ressentiments et de haines, en un mot, la soumission d'un peuple par la crainte, au lieu du respect, de l'estime et de l'amour.

"L'agitation actuelle en Saskatchewan n'est pas britannique, elle n'est pas destinée à développer l'esprit britannique. Elle est l'antithèse exacte de tout ce qui est britannique. Bref elle est ultra-prussienne."

PETITES ANNONCES

CHRONIQUE DE L'ÉDUCATION

Encore le recrutement des institutrices

Dans ce système de recrutement que nous avons exposé, il y aura des pertes annuelles; il faut s'y attendre, mais la renonciation volontaire à tout dividende par les actionnaires de l'A. I. et la bonne organisation du fonds de roulement devraient y suppléer.

Ce plan atteint plusieurs buts: il donne l'éducation aux enfants mêmes des membres de l'A. C. F. C. et des actionnaires de l'A. I., il ramène dans leurs districts natifs des maîtresses qui seront chez elles, jouissant des avantages de la famille et de la connaissance des lieux. Ce seront les exemples vivants des résultats de nos efforts en même temps que des auxiliaires précieux et convaincus. Cette idée mériterait d'être plus développée.

En enlevant de nos écoles primaires les enfants qui atteignent le grade VIIe nous faciliterons la tâche de nos maîtres et maîtresses, j'oserais même dire celle de certains couvents pour lesquels la préparation d'une ou deux unités aux examens officiels est plutôt un embarras qu'un profit.

Aux Inspecteurs du Gouvernementaux qui feront le recensement des élèves du grade VIII nous répondrons que nous les envoyons tous au couvent et qu'ainsi faisant nous réservons le temps des maîtres aux élèves les plus nécessiteux. Cette idée mériterait d'être aussi développée.

Il faudra aussi insister auprès de la communauté choisie pour qu'elle nous fournisse des professeurs purement anglais pour la partie anglaise et purement français ou canadiens pour la partie française.

L'A. C. F. C. devrait aussi dresser une liste complète des écoles bilingues et de celles qui pourraient l'être, ainsi que des maîtres et maîtresses déjà qualifiés, classant ces derniers par ordre d'ancienneté, de classes de diplômes et tenant un régistre fidèle des rapports des inspecteurs sur le travail de chacun des intéressés en vue de l'établissement d'une échelle d'avancement.

Je demande aussi l'ouverture d'une section spéciale des maîtres et maîtresses bilingues au congrès annuel de l'A. C. F. C. en vue du recrutement projeté de la fondation d'une association professionnelle et de l'harmonisation des désirs de l'A. C. F. C. avec les règlements provinciaux.

Une remarque qui aurait dû venir plus haut: en ne payant pas toute la pension nous intéressons les parents à inciter leurs enfants à persévérer dans leurs études et nous les mettons à même de juger des services que l'A. I. leur rend, et, ce qui est mieux, nous diminuons la dette de remboursement en même temps que nous augmentons notre rayon d'action.

Les maîtres et maîtresses ainsi aidés seront les pilliers de l'A.C.F. C. et les recruteurs de fonds de l'A. I. dans leurs centres respectifs; le mariage ne les empêchera d'enseigner que dans une proportion réduite; en tout cas, il nous les laissera sympathiques.

Advenant le cas où le gouvernement interdirait les écoles privées et établirait le monopole de l'enseignement, nous ferions appel à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal pour nous payer un ou deux chars dortoirs et sous la conduite de leurs sœurs nous enverrions toutes nos élèves à St. Hyacinthe ou à quelque autre école normale, où nous les ferions éduquer en vue de leur futur travail parmi nous. Il y aurait, je l'avoue, quelque chose d'héroïque à voir arriver aux bases de formations ces recrues des pays envahis. A Québec on comprendrait, à Ottawa et à Toronto on rougirait. Et si quelque jour l'ostracisme qui nous menace s'étendait aux autres provinces, les Canadiens français de l'Alberta, du Manitoba et d'ailleurs pourraient bien nous imiter et envoyer leurs contingents. La chose est-elle réellement du domaine des rêves purs, les associations interprovinciales pourvoyant en tout ou partie aux frais de pension de leurs instituteurs et la Saint-Jean-Baptiste payant les frais de transport? Aux attaques violentes, la résistance oppose parfois des moyens héroïques et inattendus. Celui qui là-bas au front de Verdun, cria "Debout les morts", avait moins de possibilités sur lesquelles baser ses espoirs.

En tout cas, la tyrannie des faux Anglais recevrait son coup de grâce dans ces pèlerinages annuels: la honte l'étoufferait.

Ce plan favorise surtout le recrutement des institutrices; dans un prochain article, j'étudierai certaines possibilités au point de vue du recrutement masculin.

Amis, lisez attentivement cette ébauche d'un plan conçu un peu à la hâte, par un isolé, qui peut-être a mis un peu trop de son élément personnel dans ce travail. Réfléchissez, taillez, coupez, rejetez même; l'esprit qui a conçu est ouvert à toutes les suggestions et son aide est acquise à toute conception qui visera au même but. Les causes sont tout, les personnes, rien. Conservez cet article qui n'en est pas un, mettez vos notes en marge et envoyez-les au signataire ou apportez-les à North-Battleford en juillet prochain. Nous les discuterons tous ensemble autour de "La Table Ronde".

Joannès FAUCOUP.

L'Association Interprovinciale et la province de Québec

M. Raymond Denis, qui déploie le zèle que l'on sait au service de l'Association Interprovinciale au milieu de nous, a entrepris de la faire connaître aussi de nos amis de l'Est. Voici l'excellent article publié sous sa signature dans le *Devoir*:

Le *Devoir*, qui est bien le journal qui s'intéresse le plus aux divers groupes franco-canadiens disséminés dans le Dominion, a déjà attiré l'attention de ses lecteurs sur le résultat de la Convention des commissaires d'écoles tenue à Régina, les 27 et 28 février, et sur la création de l'Association interprovinciale.

Cette nouvelle organisation, qui semble être accueillie avec empressement par toute la population de langue française de la province, répond à un besoin extrêmement urgent et pose au premier plan de nos préoccupations la question scolaire.

Ce n'est pas aux lecteurs du *Devoir* qu'il est nécessaire de démontrer l'importance capitale d'une éducation française et catholique.

Dans la Saskatchewan comme dans l'Ontario, nous sentons que cette question d'éducation est vitale pour notre race; et ici comme là-bas, nous pouvons dire qu'il n'y a pas de puissance humaine pour nous empêcher d'enseigner à nos enfants la langue de nos ancêtres, la nôtre.

Nous n'avons pas d'ailleurs ici les difficultés qu'éprouvent nos frères ontariens. La loi stipule clairement que nous avons droit dans nos écoles à un cours primaire en français: et le gouvernement a toujours jusqu'à présent appliqué la loi avec un certain esprit de justice.

Quelques orangistes plus ou moins ignorants qu'orangistes, ont bien coutume de temps à autre de réclamer l'enseignement exclusif de l'anglais dans toutes les écoles; mais leur échec de Régina aura probablement eu un salutaire effet sur leurs cerveaux; et ce n'est pas de ce côté-là que nous craignons les difficultés.

Il se trouve bien aussi quelques inspecteurs d'écoles assez peu au courant de notre mentalité, pour essayer parfois d'intimider nos institutrices, mais nous espérons obtenir assez rapidement la nomination d'inspecteurs bilingues pour nos écoles bilingues et ce sera encore un inconvénient qui disparaîtra.

Mais ce qui ne disparaît pas, ce qui va en s'aggravant sans cesse, ce sont les difficultés que nous éprouvons à nous procurer un personnel enseignant.

Nous n'avons point d'école normale bilingue, et jusqu'à présent c'est la province de Québec qui nous fournit les maîtres et maîtresses pour nos écoles franco-canadiennes.

Mais elle est loin de nous en fournir en quantité suffisante pour nos besoins, et il résulte de ceci que, dans beaucoup de centres de langue française, nous sommes obligés de confier l'éducation de nos enfants, de ces enfants canadiens et catholiques, à des maîtresses anglaises et protestantes.

Je ne citerai pas de chiffres pour ne pas allonger démesurément cet article; qu'il me suffise de dire que le mal est très sérieux, et qu'il menace de dégénérer en véritable catastrophe nationale, si des mesures énergiques ne sont pas immédiatement prises pour l'enrayer.

C'est pour remédier à cette situation que l'Association interprovinciale a été créée. Son but? mon Dieu, il est bien simple à expliquer: c'est de fournir à nos écoles des maîtres et maîtresses catholiques parlant les deux langues.

Son intention, c'est de se mettre en relations aves quelques-unes des nombreuses institutrices de la province de Québec, pour leur persuader qu'elles nous rendraient un véritable service patriotique, en consentant à venir donner à nos enfants une éducation catholique et française, en même temps qu'elles s'assureraient un avenir confortable, puisque les salaires payés sont généralement de $700 par an pour monter parfois bien plus haut.

Malheureusement, le département de l'éducation n'accorde un permis d'enseigner dans la province, qu'aux maîtres ou maîtresses possédant un diplôme académique, et ayant déjà deux ans d'enseignement dans Québec. Les autres doivent suivre un cours qui dure généralement trois mois dans une des écoles normales de la province avant de recevoir leurs diplômes.

C'est pour parer aux difficultés financières que présente cet inconvénient, que l'Association interprovinciale a fait appel à la bourse des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.

Ceux-ci ayant répondu à l'appel avec empressement, l'association se trouve en mesure d'aider financièrement les institutrices qui seraient désireuses de contribuer pour leur part à assurer le développement de la langue française dans l'Ouest.

Elles auront d'ailleurs tous les renseignements voulus en s'adressant au secrétaire de l'Association. M. J.-A. Roy, 1863, rue Cornwall, Régina, ou à l'un des directeurs de l'association.

J'ajouterai que l'Association veillera particulièrement sur les institutrices qui se confieront à elle: et, après leur avoir facilité l'entrée à l'Ecole Normale et procuré une pension familiale, elle leur garantit par contrat un engagement dans l'une des écoles franco-canadiennes de la province.

En terminant, je dirai que la mise de fonds nécessaire à la bonne marche de l'œuvre étant assez considérable, nous ne refuserons pas non plus une aide substantielle, et d'avance nous remercions les généreux Québécois qui voudraient acquérir une ou plusieurs actions de la Société à $5 chacune, et contribuer ainsi à maintenir l'enseignement du français dans nos écoles.

R. DENIS,

Directeur de l'Association Interprovinciale, Vonda, Sask.

La guerre au jour le jour

MERCREDI 2 MAI

Combats aériens.—Il y a accalmie sur le front anglais, mais une grande activité a régné dans les airs, lundi et dans la nuit de lundi à mardi. Les Anglais ont abattu 18 machines et ont perdu 9 des leurs.

Le "Times" affirme que 717 avions ont été abattus sur le front occidental, en avril. Ce chiffre tiré des communiqués officiels de chaque côté se répartit de la façon suivante entre les divers belligérants: machines allemandes abattues, 369; françaises et belges, 201; anglaises, 147.

Jamais autant de combats aériens n'ont eu lieu dans un seul mois, depuis la début des hostilités, et jamais les pertes n'ont atteint un chiffre si formidable.

La Norvège va-t-elle rompre?—Les relations entre la Norvège et l'Allemagne se rapprochent rapidement du point de ruptutre, suivant des informations reçues de Christiana. Dans les cercles du gouvernement norvégien, l'opinion prévaut que la situation maritime est presque devenue intolérable.

La Norvège cherche à induire le Danemark et la Suède à rompre toutes relations avec l'Allemagne et à entrer en guerre du côté des Alliés.

Le roi Georges recommande l'économie.—Le roi Georges a signé une proclamation exhortant le peuple à diminuer la consommation du blé et à pratiquer l'économie et la frugalité les plus strictes dans l'usage de toutes les autres espèces de céréales.

La proclamation recommande particulièrement à la population de réduire dans les familles la consommation du pain d'au moins un quart de la quantité consommée en temps ordinaire. Elle recommande de restreindre et si possible, d'abandonner l'usage de la farine, pour tout autre article que le pain. On demande également à toutes les personnes qui ont des chevaux de renoncer à la pratique de les nourrir avec de l'avoine ou d'autres céréales, à moins d'avoir reçu la permission du contrôleur des vivres. Le document enjoint à tout le clergé de lire cette proclamation ou de la faire lire dans les églises et chapelles du royaume, pendant 4 semaines consécutives après son émission.

JEUDI 3 MAI

Acalmie.—Les opérations, depuis deux jours, se sont bornées à des actions d'artillerie sur toute l'étendue du champ de bataille. On ne signale de mouvements d'infanterie qu'au nord du massif de Marsonvilliers, à quatre lieues à l'est de Reims où les troupes françaises, après avoir culbuté plusieurs attaques allemandes ont opéré quelques gains de détails, et à l'est d'Arras où les Anglais ont repoussé des tentatives ennemies de reprendre l'offensive.

La menace des sous-marins—De jour en jour la guerre sous-marine allemande fait des progrès.

C'est dans le domaine sous-marin que les Teutons font présentement le plus de mal aux Alliés, c'est le seul où ils aient l'offensive. Si on ne réussit pas à mettre un terme à cette invasion de sous-marins dans l'Atlantique, c'est la famine qui attend les Anglais. Aussi ce que le gouvernement anglais demande aux Américains c'est d'abord et avant tout de lui aider à briser ce blocus.

La semaine dernière les sous-marins allemands ont coulé plus 80 navires, dont plus de 50 anglais et 23 norvégiens. Cela représente un jaugeage total de 400,000 tonnes.

VENDREDI 4 MAI

Les Canadiens s'emparent de Fresnoy.—Peu de temps avant l'aurore, hier matin, une colonne formée des vétérans de l'armée canadienne a emporté d'assaut le village fortifié de Fresnoy-en-Artois.

La prise de Fresnoy a rapproché les Canadiens d'environ un mille de Douai dont ils ne sont plus éloignés maintenant que d'une distance de huit milles.

Bonne journée pour les aviateurs—La journée d'hier a été très bonne pour les aviateurs anglo-français, qui ont détruit ou endommagé 29 machines allemandes.

SAMEDI 5 MAI

Contre-attaques impuissantes.—Le long du front s'étendant de Craonne à Mont-Carmillet, les Allemands ont lancé de violentes contre attaques avec des divisions fraiches sur les positions capturées la veille par les Français. Elles ont été repoussées partout; les Français ont continué d'avancer et fait plus de mille prisonniers.

Bullecourt.—Le centre de la lutte pour les Anglais est dans le voisinage de Bullecourt. La bataille fait rage dans le village en ruines et autour.

En Russie.—La situation intérieure est toujours sérieuse en Russie. La note aux Alliés dans laquelle on s'opposait à toute paix séparée n'a pas rencontré l'approbation unanime et des scènes de désordre se sont produites à Pétrograd: mais les partisans du gouvernement se sont livrés à une gigantesque démonstration.

LUNDI, 7 MAI

Au chemin des Dames.—Les Allemands ont de nouveau contre-attaqué tout le long du front et ont été partout repoussés. La lutte a été particulièrement vive dans la région du chemin des Dames et à l'est de Soissons. Les Français sont maintenant en possession d'une bonne partie du fameux chemin des dames, qui a longtemps empêché leur avance: ils maintiennent toutes les positions conquises samedi et dimanche.

Les Anglais à Bullecourt.—Les Anglais ont pénétré dans Bullecourt et l'on s'y bat corps à corps: l'ennemi se défend avec acharnement.

Bombes près de Londres.—Un aéroplane allemand a jeté quatre bombes au nord-est de Londres. Un homme a été tué, un homme et une femmes blessés.

MARDI 8 MAI

Chez les Canadiens à Fresnoy.—A la suite d'un violent bombardement, l'ennemi s'est lancé à l'attaque dans la région de Fresnoy, occupée par les Canadiens: il a réussi à pénétrer dans la ligne mais a ensuite été repoussé avec de lourdes pertes. Berlin annonce que les Allemands sont en possession de Fresnoy.

Chez les Français et les Anglais.—La lutte a continué hier dans le village de Bullecourt et aux environs, occupés par les Anglais. De leur côté, les Français ont repoussé des contre-attaques allemandes le long du chemin des Dames.

Cent millions pour la France.—La France a reçu aujourd'hui les cent millions de dollars que les Etats-Unis ont décidé de lui prêter pour payer ses dépenses au pays dans le courant de mai.

La semaine parlementaire

Ottawa, 8 mai 1917

La question de la représentation proportionnelle a retenu l'attention de la Chambre pendant un certain temps, la semaine dernière.

M. Turriff, député libéral d'Assiniboine, a soulevé un assez long débat en proposant la résolution suivante: "Que, de l'avis de cette chambre, il est nécessaire de faire adopter une mesure législative pourvoyant à ce que les membres de la chambre des communes soient élus d'après le mode de représentation proportionnelle."

M. Turriff a expliqué, tout d'abord, que son intention n'était nullement de demander l'application de son mode d'élections aux prochaines élections générales ni même à celles qui pourraient se faire dans cinq ou six ans, mais il dit qu'il désire simplement lancer l'idée dans le public canadien afin qu'elle soit étudiée par la suite.

M. Turriff a donné des détails au sujet du rouage du vote pour le mode de représentation proportionnelle. La méthode se résume à ceci: Pas d'élections par comtés séparés, comme la chose s'est faite jusqu'aujourd'hui. Groupement de quatre ou cinq comités avec autant de candidats que l'on voudra, mais avec le résultat de ne pouvoir élire que quatre ou cinq députés selon le cas du groupement. Ce n'est pas la majorité usuelle qui élirait un député, mais c'est la proportion requise. Aussi, dans un groupement de quatre comtés il faudra pour être élu avoir un cinquième du vote total plus une voix.

Sir Thomas White ne voit pas d'objection à l'adoption de ce mode de vote mais il n'est pas d'avis que le moment est opportun, pendant la guerre, d'entretenir un tel projet. L'hon. M. Graham a aussi dit quelques mots sur la question, puis la résolution de M. Turriff a été abandonnée à son sort.

On repasse ensuite à la discussion sur le discours du budget.

L'opposition reproche au gouvernement, à propos de l'arrêté en conseil levant les droits de douane sur le blé, de fouler au pieds les principes de 1911, de ne pas avoir décrété cette mesure avant la guerre, et surtout d'avoir agi ainsi afin de se mettre en bonne posture devant les électeurs de l'Ouest, en vue des prochaines élections.

L'hon. M. White veut discuter sérieusement les objections et les reproches de l'Opposition. Il défend le gouvernement de la première accusation des libéraux et déclare que les conservateurs n'ont pas renié leurs principes. Il y a une immense différence entre la dernière mesure du gouvernement et la réciprocité telle que comprise par les libéraux. Tout en ayant décrété l'entrée en franchise du blé, le gouvernement s'est réservé le contrôle du tarif douanier, tandis qu'avec la réciprocité le Canada n'aurait plus ce contrôle.

A la seconde attaque de l'Opposition M. White répond que les conditions ont changé depuis le commencement de la guerre et que des mesures doivent être prises à l'heure actuelle qui n'auraient pas eu leur raison d'être avant la guerre et même dans les premiers mois de cette guerre. Depuis le mois d'août 1914 le commerce du Canada avec les Etats-Unis a considérablement augmenté et nous sommes le deuxième pays qui reçoive le plus d'exportation de la république voisine. Le gouvernement a considéré également l'acte généreux que viennent de faire les Etats-Unis en se joignant aux Alliés contre l'ennemi commun.

Le ministre des Finances soulève les protestations de l'Opposition quand il déclare, en réponse au troisième reproche des libéraux que le gouvernement en décrétant la franchise du blé n'a pu avoir en vue des fins politiques, puisqu'il ne peut être en ce moment question d'élections. Le gouvernement ne croit pas opportun pour le bien du pays de faire des élections générales et il veut demander à l'Opposition l'extension du terme parlementaire. Si les libéraux refusent, ils porteront devant l'opinion publique la responsabilité du bouleversement qui accompagne inévitablement les campagnes politiques fédérales.

M. MacCrany, député de Saskatoon, trouve étrange que le gouvernement n'ait pas trouvé moyen d'établir la franchise du blé avant la troisième année de guerre. La mesure dont se vante si fort le gouvernement a eu pour but de se concilier l'Ouest sans lui donner une réelle satisfaction. Un but politique est le seul moyen d'expliquer un tel acte.

Mercredi, M. White a déposé devant la Chambre les rapports de la commission Drayton-Acworth, chargée d'enquêter sur la situation générale des chemins de fer canadiens et de nos voies de transport en général.

La majorité recommande que le Grand Trone Pacifique, le Canadien Nord, l'Intercolonial, y compris le chemin de l'Ile du Prince-Edouard et le Transcontinental, soient tous fondus en un seul système, propriété du public et régi par une compagnie qui serait formée, mais dont les actionnaires retirant des bénéfices seraient les contribuables canadiens seuls.

La hausse de la farine et le coût élevé de la vie ont fait le thème

d'un débat assez mouvementé provoqué par M. Kyte.

La farine vient de faire un nouveau saut de $1.20 en vingt-quatre heures. Son prix a presque triplé depuis le commencement de la guerre et personne ne peut dire quand cette hausse s'arrêtera. Dans une année, la farine est montée de $9 à $11, de $11 à $13, de $13 à $14.50. Il est absolument urgent que le gouvernement fasse quelque chose pour remédier à ce déporable état de choses.

L'orateur propose que le gouvernement réquisitionne tous les moulins, et veille lui-même à la fabrication et à la vente de la farine. Ceux qui détiennent des stocks considérables ne peuvent continuer de faire des profits scandaleux aux dépens de la population canadienne. Le gouvernement a fait preuve d'une incurie coupable devant cette question du coût de la vie et M. Kyte demande que le gouvernement prenne des mesures immédiates pour éviter une nouvelle hausse de la farine.

M. Carroll s'élève avec violence contre l'apathie du gouvernement devant la question si impérieuse de la hausse du coût de la vie. Le gouvernement qui jusqu'ici n'a rien fait, fera-t-il quelque chose à l'avenir? L'orateur tourne alors en ridicule les conseils du ministre des Finances sur la pratique de l'économie qu'il traduit par "se serrer la ceinture". Vraiment ce n'est pas difficile aux riches de le faire; leur ceinture est très grande; mais les classes ouvrières ne le peuvent pas, leur ceinture est déjà trop serrée. Voyez-vous, dit-il, un père de famille répondant à ses enfants qui demandent du pain: "Faites ce que vous conseille M. White, serrez-vous la ceinture."

Les meuniers ont suffisamment de réserves de farine pour satisfaire, à des prix raisonnables, toute la population du Canada. Ils profitent de la guerre pour augmenter leurs prix: en 1914 la farine se vendait $5.00, en 1915, $6.50; en 1916, $9.00; aujourd'hui elle se vend $14.50. M. Carroll demande que le gouvernement fixe les prix où réquisitionne les stocks de farine.

L'hon. ministre des Finances regrette beaucoup l'augmentation du coût de la vie, mais il déclare que le gouvernement a fait son devoir dans la mesure du possible et sans aucun but politique. Le gouvernement, dit l'hon. M. White, n'a pas peur des critiques de l'Opposition: il a accepté la responsabilité de la conduite du pays pendant la guerre et il la pourte allègrement.

La hausse des prix provient de causes que l'on ne peut contrôler Il y a moins de monde et par conséquent moins de production et des salaires plus élevés. Dans le monde entier on constate cette augmentation du coût de la vie.

On demande au gouvernement canadien d'agir comme le gouvernement impérial; mais l'hon. ministre des Finances fait remarquer que les conditions ne sont pas les mêmes ici qu'en Angleterre. L'Angleterre est un pays d'importations où le gouvernement peut très facilement garder la haute main sur les vivres, mais le Canada est un pays de production, ce qui rend très difficile le contrôle des vivres.

Sir Thomas White ne peut blâmer les fermiers de faire de gros profits, du moment qu'il n'existe pas de combine ni de monopole. La seule chose que le gouvernement pouvait faire était de taxer les profits excessifs des fabriques de munitions et il l'a fait.

M. Cockshutt, de Brantford, député ministériel, se pose carrément contre la politique du gouvernement et demande que celui-ci prenne immédiatement le contrôle des vivres. Il veut un dictateur des vivres. Ce gouvernement ou un autre devra vérifier les prix et éviter ainsi ces hausses désordonnées de la farine et de toutes les nécessités de la vie. De tous les gouvernements alliés le gouvernement canadien est le seul à ne pas avoir établi le contrôle des vivres.

M. Turiff ne peut s'expliquer cette hausse extraordinaire de la farine par de simples raisons d'offre et de demande; le stock de farine n'a pas assez diminué en quinze jours pour expliquer une telle hausse. C'est un vol des spéculateurs aux dépens du peuple canadien. Le gouvernement aurait dû arrêter les opérations de ces gens en contrôlant lui-même les prix, mais il n'a rien fait et ne fait rien encore. Tandis que lecs pères de famille ont toute la peine du monde à nourrir leurs enfants, le gouvernement reste souriant et se contente de se promener en pullman pour aller tenir des enquêtes sur le coût de la vie dans les différentes villes du Canada, enquêtes qui n'aboutissent à rien. Le député d'Assiniboia reproche de nouveau au gouvernement de faire du capital politique avec la question du blé en franchise.

M. Turiff termine en déclarant que si le gouvernement ne prend pas des moyens immédiats pour prévenir une nouvelle hausse de la farine, le peuple du Canada le tiendra responsable du malaise général actuel provenant du coût élevé de la vie.

Plusieurs autres députés ont pris part au débat. La proposition de M. Kyte, mise aux voix, a été battue.

Ça et là

On a beaucoup parlé ces jours derniers, à la Chambre, des avantages de la représentation proportionnelle. M. Turiff cite, entre autre l'avantage de la diminution des frais d'élection. "Combien vous a coûté votre dernière élection" demande là-dessus un loustic de la droite. "Soixante-dix-huit dollars", répond M. Turiff du tac au tac. En voilà un qui s'en est tiré à bon compte!... et qui doit avoir encore quelques petites notes à solder.

* * *

Il y a 150 ans Washington, s'adressant à la France, disait: Si nous n'obtenons pas immédiatement de la France de puissants secours en argent et en hommes, nous sommes perdus." Les secours de France arrivèrent à temps. Aujourd'hui c'est Wilson, le dernier successeur de Washington qui dit: "Nous enverrons des hommes et de l'argent à la France."

* * *

En sus des prêts de $200,000,000 à $300,000,000 à la France et à l'Italie, les Etats-Unis vont fournir à la Belgique une somme non encore déterminée, mais qui sera de $150,000,000, croit-on.

* * *

D'après une dépêche, d'abord supprimée par la censure puis admise, la Chine est sur le point, à son tour, d'entrer en guerre.

* * *

D'après le New-York Sun, le programme allemand était: "Paris en trois seamines. Londres en trois mois. New-York en trois ans." La bataille de la Marne a tout dérangé.

* * *

La rareté du papier à journal a forcé le gouvernement français à restreindre à 2 pages seulement le format des grands journaux, quatre jours par semaine, et à 4 pages pour les autres jours.

* * *

Paul Saggan, l'inventeur du terrible liquide enflammé, vient de mourir aux Etats-Unis à Atlantic City. Il avait vendu son brevet d'invention à l'Allemagne avant la guerre mais n'avait jamais pu se faire payer.

* * *

Le 1er mai, en Saskatchewan, était le jour d'offensive générale contre les gaufres. D'après les rapports de 186 écoles les enfants en ont tué près d'un million. Voilà au moins une guerre utile.

* * *

"24 sous de lait écrémé contiennent autant d'éléments nutritifs qu'un bifteck d'une piastre" dit un chimiste. La découverte devrait faire fortune par ce temps de vie chère.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

CHRONIQUE DE REGINA

Entre temps, il est parfois agréable de voir certains journaux lancer dans le public de belles idées religieuses et cela est d'autant plus agréable que la plupart d'entre eux oublient bien volontiers ce côté. Jeudi dernier, le *Post* avait un bel en-tête: "Et le Seigneur dit: Dorénavant, et le temps de la semence et le temps de la récolte, et le soleil et la lune ne manqueront point, (Genèse 9). Il citait le texte beaucoup mieux que nous ne pouvons le faire. Mais si ces bons amis, ou plutôt ces francs ennemis de la langue française et de la cause catholique qui dirigent le *Post* de Régina et le *Star* de Saskatoon sont quelquefois dignes de louanges, nous ne devons pas oublier qu'ils montrent les dents bien fort de ce temps-ci. Heureusement qu'il y a des gens bien pensants; mais que l'on se méfie du poison que ces journaux servent à profusion.

* * *

M. Fortin a reçu la visite de l'aimable curé de Kindersley. M. Morissette va construire un beau presbytère. Nous l'en félicitons; c'est encore un des nôtres qui fait sa marque.

* * *

C'est avec plaisir que M. J. A. Roy revoyait cette semaine un de ses amis d'enfance, M. Donat Nicole, qui vient d'être reçu médecin à Baltimore et parcourt l'Ouest Canadien dans le but de s'y établir. La seule chose à laquelle le docteur s'objecte est qu'ici, dans la Saskatchewan, on ne parle que de distances de 100 et 200 milles.

* * *

Toujours charmante la visite du R. P. Libert. Il est parti cette fois pour Gravelbourg.

De passage: M. l'abbé Bonny de Courval.

* * *

M. Laporte, gérant de la Compagnie Canadienne de Colonisation, s'est rendu cette semaine à Vonda pour affaires.

* * *

A Régina, il y a des Laflamme, des Papineau et des Benoît même, paraît-il, que nous serions heureux de connaître...

Nous serions contents de voir tous les Canadiens de Régina faire connaître leur adresse à M. Laporte, président du Cercle Local de l'A. C. F. C. Ainsi nous nous connaîtrions et nous aiderions mieux.

* * *

Il paraît que le Département de l'immigration a des lits à vendre à Gravelbourg. Ecrivez à M. l'abbé Gravel.

* * *

Dans la salle de la Cathédrale, une belle soirée fut donnée par les demoiselles du couvent à l'occasion de la fête du R. P. Daly, curé de la cathédrale.

On y remarquait, entr'autres, M. Longpré et Mme Benoît, tous deux de Qu'Appelle.

* * *

M. J. J. Croter vient d'être nommé inspecteur au Département des enfants négligés. Nos catholiques pourront s'adresser à lui avec confiance. C'est un des nôtres.

WILLOW BUNCH, Sask.

Transactions faites durant la semaine:

M. Pelletier a acheté le ranch de M. Prudent Lapointe.

M. Damien Boucher a acheté l'hôtel. (Willow Bunch Hotel) de M. Jos. Boucher.

Mme Jacques a acheté ½ section de terre de M. Jos. Beausoleil.

M. P. O'Conner, (C. E.) a acheté ½ section de terre de M. T. Bonneau.

M. Ph. Mondor, a acheté ¼ section de terre de M. Noël.

M. Beauchesne a acheté ¼ section de terre de M. R. Noxs.

M. C. Champigny a acheté la ½ section de terre de la Baie d'Hudson.

M. Walter Provost a acheté la salle d'amusements de M. Lebel.

* * *

Naissance durant la même semaine:

H. Nyette, une fille.

A. Lapointe, un garçon.

A. Gaudry, un garçon.

L'on entendra dire après tout cela que le printemps tardif retarde les affaires...

* * *

M. Octave Hallé est toujours le représentant actif de la compagnie de colonisation: nos félicitations.

* * *

Les amis de la famille F. X. Bellefleur seront heureux d'apprendre la bonne nouvelle du retour de Mme Bellefleur de l'hôpital de Rochester où elle a subi une opération des plus délicates avec succès. Bienvenue à notre organiste.

* * *

M. A. Beausoleil, agent pour la Cie Maxwell, ne veut pas entendre raison lorsque M. Hector Beaulne veut lui démontrer la supériorité, pour le pays, de l'automobile Chevrolet, dont il est d'agent local. Il a fallu, pour en arriver a une conclusion pratique, l'intervention d'un troisième connaisseur. M. Jean Bonneau, représentant de la compagnie "Ford", qui régla le différent avec une impartialité irréprochable en disant: d'ici que notre ville soit incorporée, laissons donc aux gens la liberté du choix.

* * *

Le commencement d'épidémie d'angine couenneuse qui a sévi dans notre région durant quelque temps a été habilement contrôlée. Les personnes qui ont été atteintes sont maintenant parfaitement rétablies et nous n'avons pas eu de nouveaux cas depuis plusieurs jours.

* * *

M. Joseph Gagné a réorganisé son chantier de bois depuis le printemps, à un point tel qu'il est en état de servir sa nombreuse clientèle pour tout ce qui a trait aux spécialités de bois de construction. C'est non seulement une commodité pour les gens, mais un grand pas vers le progrès pour notre village.

* * *

M. Pelletier nous est arrivé du Québec avec une famille de 12 enfants. C'est une leçon de patriotisme qui devrait servir à plusieurs de nos compatriotes de la région qui prétextent que les temps maintenant sont trop durs pour quitter le célibat. Oh, remarqua une bonne vieille du village, ces vieux garçons-là, ce sont des endurcis. S'il y avait eu conversion possible, nous avions bien ici une famille qui aurait pu les édifier avant aujourd'hui; La famille de Frank Lemieux qui se compose de 15 enfants en excellente santé. A l'occasion, nos félicitations à ces deux chefs de famille.

* * *

M. Marc-Aurèle Noël, notre sympathique télégraphiste, qui est un jardinier émérite, regardait tomber d'un œil un peu sévère la dernière bordée de neige qui n'a pas été non plus la bienvenue chez tous nos fermiers. Tout de même, son expérience lui permet de dire qu'il ne faut pas désespérer dans l'avenir, et il prédit que malgré tous ces contre-temps, nous verrons encore cette année éclore dans son parterre toutes les variétés de fleurs habituelles dont il sait, en artiste, marier les couleurs.

SEDLEY, Sask.

—M. Fernando Martin, un de nos cultivateurs, a perdu sa petite fille Madeleine âgée de deux ans et demi.

—Mlle Morin, institutrice a passé une couple de jours en visite chez M. Z. Coupal.

—Mme O. M. Dupuis nous est revenue de l'hôpital de Régina, bien rétablie.

—M. Paul Dupuis, cultivateur a acheté la terre de M. Chs Hamilton.

—Mme Leslie (née Grondines) épouse de notre gérant de banque est partie pour un voyage dans l'Est.

—M. le curé a déjà reçu plus de $4,000 pour l'agrandissement de notre église. Les choses vont bien.

ST. LOUIS, Sask.

Dimanche dernier sous la direction de notre excellent et dévoué curé, M. l'abbé Leduc, nous avons eu une réunion des paroissiens pour renouveler notre fournaise de l'église qui est défectueuse. Une première souscription a produit la somme de $211.50. Avec la côte-part des paroissiens qui se trouvaient absents, nous pourrons mener cette entreprise à bonne fin.

Les semailles battent leur plein: le temps est doux, les fermiers travaillent avec ardeur pour avoir, avec l'aide de Dieu une excellente récolte, si utile pour tout le monde, surtout pour ceux qui ont eu leur récolte grêlée l'année dernière.

La ligne du Grand Tronc se finit jusqu'à Prince Albert. Nous espérons qu'une nouvelle ère de prospérité se dessinera pour St. Louis.

Un élévateur achève de se construire.

La Compagnie Internationale fait agrandir ses bâtisses; nul doute que la Cie Massey Harris en fera bientôt autant.

ITUNA, Sask.

Tous les paroissiens de Ste Delphine (Ituna) offrent leurs sympathies à M. Lazare Laliberté qui vient de perdre son frère Jean-Baptiste décédé à l'Ecole Industrielle de Lebret le 26 avril dernier à l'âge de 72 ans. Il était né en 1845 à St. Boniface du mariage d'Alexie Laliberté et de Marie Robillard. Lui survivent; Joseph, de Clyde North Dakota; Etienne, de St. Laurent, Man.; Thérèse (Langevin), de Longeld, Sask.; Lazare d'Ituna, Sask.; Joachim, de Togo, Sask.; Modeste, et Angélique, (Lussier), de St. Eustache, Man.; et Arcinoë, (Normand), de Walga, North Dakota.

Le défunt est mort comme il a vécu, c'est-à-dire en parfait chrétien et il a eu la consolation d'être assisté dans ses dernier moments par le Père LeCoq et les Sœurs Grises de l'Ecole. Le ton des obsèques était du genre qu'il a dû désirer durant sa vie, sauf le fait que ce fut beaucoup plus grandiose, qu'il l'aurait permis s'il avait été averti de la chose avant de mourir. Il paraît que le Père Magnan, provincial des Oblats et ancien supérieur de Lebret, a recommandé au supérieur actuel, le Rév. Père Carrière de faire les choses le mieux possible.

Le service a été chanté par le supérieur lui-même, assisté de M. l'abbé S. A. Coupal et du Rév. P. Faffard, O.M.I. On remarquait au service, à part les gens de la paroisse un grand nombre d'autres: M. Lazare Laliberté, frère du défunt et Pit Malbœuf, d'Ituna ainsi que St. Pierre Poitras de Talumet, Sask., avec sa famille.

On dit qu'on a trouvé tout prêt et bien arrangé par le défunt lui-même, déjà depuis deux ans, le complet pour son ensevelissement. Enfin soit dit en passant qu'il faisait bon pour l'âme catholique d'assister à ce service le 28 dernier et d'entendre ce qu'on avait à dire sur le compte de ce paroissien de Lebret, qui a fini sa carrière, jouissant de l'estime et de la confiance entière de tous. Mais il faisait bon d'assister surtout en considération du fait, qu'il ne pouvait pas laisser les siens avec de meilleurs consolations spirituelle.

* * *

Il serait peut être à propos de faire remarquer aux lecteurs du *Patriote* qui ne connaissent pas Ste Delphine pour l'avoir vue, que Ste Delphine est un nom de paroisse mais que ce n'est pas un nom de bureau de poste. Le nom du bureau de poste est Ituna (prononcé Ail-Tounia). La paroisse comprend les stations suivantes sur le G. T. P.: Hubbard, Ituna, Jasmin, et Kelliher.

C'est une paroisse qui peut compter quelque 400 âmes. Mais le district est en grande majorité catholique surtout dans le nord-est, car il y a de grosses paroisses polonaises et ruthènes desservies par les Rédemptoristes de Yorkton. Cependant il est décidé que les Ruthènes se bâtiront une belle église et une école catholique à Ituna immédiatement après la guerre, s'il faut en croire ceux qui sont en position de le dire.

La loi sur l'assistance scolaire

L'une des plus importantes mesures adoptées à la récente session de la Législature a été la loi sur l'assistance scolaire, qui a pris effet le 1er mai.

D'après cette loi, les bureaux des commissaires des districts urbains nommeront des officiers d'assistance, chargés de faire enquête sur tous les cas d'assistance irrégulière ou de non assistance. Ces officiers devront faire un rapport mensuel au département. Dans les villages et les districts scolaires ruraux, l'instituteur, au commencement de l'année, fera le recensement de tous les enfants du district de plus de sept ans et de moins de quatorze et soumettra cette liste, d'après la formule requise, au département de l'Education. A la fin de chaque mois, le même instituteur devra envoyer un rapport donnant la liste des élèves qui n'ont pas assisté à l'école ou dont l'assistance a été irrégulière.

La loi stipule la nomination d'un officier d'assistance en chef dont le bureau sera au Département de l'Education et d'officiers d'assistance provinciaux.

D'après cette loi, chaque parent, gardien ou autre personne ayant charge d'un enfant au-dessus de sept ans et au-dessus de quatorze ans devra l'envoyer à l'école publique ou séparée du district dans lequel il réside pendant toute la période durant laquelle l'école est ouverte chaque année. Tout parent, gardien ou autre personne qui ne se conforme pas à ce règlement sera coupable d'une contravention et passible d'une amende ne dépassant pas $10 pour chaque contravention. Cependant un parent, gardien ou autre personne ne sera passible d'aucune amende, d'après cette loi, dans les cas suivants:

(a) Si l'enfant reçoit une instruction convenable à la maison ou ailleurs :

(b) Si l'enfant est incapable d'assister à l'école par raison de maladie ou de toute autre cause inévitable :

(c) Quand dans l'opinion du magistrat ou du bureau des commissaires, il est nécessaire pour l'enfant de s'absenter de l'école afin de gagner sa vie ou celle de quelque personne dépendant de lui:

(d) S'il n'y a pas d'école à laquelle l'enfant ait le droit d'assister à moins de deux milles et demi, mesurés à partir du grand chemin le plus proche, du point le plus rapproché du quart de section ou du lopin de terre sur lequel l'enfant réside, s'il a moins de douze ans, ou à moins de trois milles et demi, s'il est plus âgé:

Cependant cette exception ne s'appliquera pas dans le cas des districts faisant transporter les enfants à l'école, d'après les clauses 214, 215 ou 216 de la Loi des Ecoles;

(e) Si, d'après une déclaration écrite du principal ou de l'instituteur, il n'y a pas suffisamment de place dans l'école à laquelle l'enfant a le droit d'assister:

(f) Si l'enfant a passé l'examen du grade VIII prescrit par le Département d'Education ou a achevé un cours qui lui donne droit à l'équivalent.

Dans le cas d'une poursuite, quand la défense est que l'enfant reçoit une instruction efficace à la maison ou ailleurs, le magistrat ajournera l'audition et rapportera aussitôt les faits au ministre. Celui-ci fera faire une enquête et fera délivrer par l'enquêteur un certificat établissant si l'instruction est donnée ou non et si elle est efficace. Si le certificat établit la vérité de la défense, le magistrat renverra la cause; sinon, il imposera une amende.

Aucun enfant au-dessous de quatorze ans, qui n'a pas une excuse valable d'après cette loi, ne pourra être employé par personne durant les heures de classe, pendant le temps que l'école du district dans lequel réside l'enfant est ouverte, et toute personne qui emploie un enfant en contravention de cette clause encourra une amende n'excédant pas $20 pour chaque contravention.

Quand, dans l'opinion d'un bureau de commissaires, les services d'un enfant, s'il est âgé de plus de douze ans, sont requis pour des travaux agricoles ou pour des devoirs domestiques urgents et nécessaires, ce bureau de commissaires peut, par un certificat en faisant valoir les raisons, dispenser l'enfant d'assister à l'école pendant la période de temps qu'il jugera convenable.

Tout instituteur qui ne se conforme pas aux stipulations de cette loi sera passible d'une amende de $10 et d'une suspension de son certificat pendant telle période de temps que pourra fixer le Ministre.

Chaque officier d'assistance chargé de faire respecter les mesures de cette loi et qui néglige de remplir son devoir encourra une amende n'excédant pas $10 pour chaque contravention.

AMENDEMENTS A LA LOI DES ECOLES

Toute femme qui est l'épouse d'un contribuable dûment qualifié a les mêmes droits et privilèges que son mari en matière scolaire.

Dans des cas spéciaux, un district d'école consolidée peut comprendre une superficie plus grande que cinquante milles carrés. Les écoles de plus de deux étages doivent être munies d'échelles de sauvetage en métal approuvées. Les écoles privées, collèges et autres institutions d'éducation, doivent, au commencement de chaque année, soumettre au département d'après la formule prescrite par le ministre, des informations concernant les élèves inscrits, les professeurs employés; le cours d'études et le matériel.

Les bureaux des commissaires ne peuvent distraire l'argent d'obligations pour un but autre que celui spécifié dans le règlement. Les membres d'un bureau qui votent la diversion d'argent d'obligations seront conjointement et individuellement responsables pour le montant ainsi détourné, qui peut être recouvré par action, à la demande de n'importe quel contribuable faite au nom du district.

Les districts d'école rurale ayant douze enfants de plus de sept ans et de moins de quatorze ans résidant dans un rayon d'un mille et demi de l'école doivent tenir l'école ouverte pendant 210 jours de classe au cours de l'année.

Les districts d'école rurale ayant dix enfants entre sept et quatorze ans résidant dans le district doivent tenir l'école ouverte pendant 190 jours de classe au cours de l'année.

Les bureaux de commissaires peuvent se procurer de l'argent au moyen d'obligations pour clôturer le terrain de l'école.

Toute personne ne possédant pas un certificat valide de qualification du département, qui dirige une école ou remplit les fonctions d'instituteur est passible d'une amende n'excédant pas $50.

L'instituteur peut retirer son salaire pour les jours pendant lesquels il assiste à une convention d'instituteurs ne durant pas plus de quatre jours et pour le temps durant lequel l'école est fermée pour une maladie épidémique ne durant pas plus de trente jours dans le cours d'une année.

Un instituteur ou toute autre personne employant ou faisant employer un manuel non autorisé par le Ministre de l'Education est passible d'une amende n'excédant pas $10.

Des copies des amendements à la Loi des Ecoles et de la Loi sur l'assistance scolaire ont été envoyées à tous les instituteurs et toutes les commissions scolaires de la province.

REFONTE DES LOIS SCOLAIRES

Pour la commodité des bureaux de commissaires et des instituteurs, il a été préparé une refonte des lois scolaires comprenant: la Loi des Ecoles, la Loi de l'Imposition scolaire, la Loi des Octrois aux écoles, la Loi de l'assistance scolaire et la loi des manuels scolaires. Une copie en sera envoyée gratuitement par le Département d'Education à chaque commission scolaire aussitôt que l'impression en sera terminée. On pourra s'en procurer d'autres copies au prix de 50 sous chacune en s'adressant à l'Imprimeur du Gouvernement, Régina.

L'Association Interprovinciale

Nous nous permettons de reproduire cette semaine certaines impressions qui nous sont parvenues au sujet de l'Association Interprovinciale, afin de faire savoir aux lecteurs du *Patriote* ce que l'on pense de cette œuvre.

M. Emile Gravel, avocat, Gravelbourg, Sask.

"Il me fait plaisir de devenir membre de l'Association Interprovinciale qui est destinée à rendre de grands services à nos compatriotes de la province, en leur fournissant des instituteurs et institutrices qualifiés pour enseigner les deux langues à leurs enfants."

M. l'abbé P. E. Myre, curé de Marcelin, Sask.

"Vous avez là une œuvre presque aussi méritoire et nécessaire que le *Patriote*. Je vous félicite. Nous ne périrons pas. Il y a des sentinelles qui veillent et des poilus aux tranchées nombreux, j'espère."

Rév. Sr. Mère de la Trinité, Supérieure du Couvent de Duck Lake

"Permettez-moi de vous féliciter de la noble tâche que les amis catholiques de l'éducation ont entreprise dans le but de procurer des instituteurs qualifiés pour les écoles catholiques de la province."

M. l'abbé L. Voisin, curé de Shell River, Sask.

"Notre paroisse, bien que l'une des plus jeunes du Nord de la Saskatchewan, veut bien essayer de suivre le bon mouvement en faveur du développement de notre nationalité et en particulier pour la formation si nécessaire de maitres et maitresses pour nos écoles française."

M. Pierre Caron, Batoche, Sask.

"Je suis heureux de voir les Canadiens français s'occuper de la question si importante de la langue française et je suis prêt à devenir membre de cette nouvelle association, surtout pour ce qui regarde l'éducation."

M. E. L. Ethier, LeRoss, Sask.

"Je suis heureux de voir votre initiative pour une cause aussi noble, car il est indispensable pour nous de conserver notre belle langue française et notre religion catholique. Par ce moyen les deux seront protégés. Avec du courage, de la persévérance et l'aide de tous, nous arriverons au but qui est sacré pour nous".

M. l'Abbé J. B. Beys, curé de Marieval, Sask.

"Je suis de tout cœur avec vous, il faut des maîtres catholiques pour préserver la religion parmi nous. Ce sera le grand moyen de renouveler tout en Dieu. L'apostolat du maître d'école est plus nécessaire que celui du prêtre quand il ne se confond pas avec lui".

Ces quelques opinions donnent une idée de ce que l'on pense de l'Association Interprovinciale. Nous en possédons nombre d'autres que nous publierons à une date ultérieure. Les personne suivantes ont bien voulu, dans le courant de la semaine dernière, répondre à notre appel et nous les en remercions très sincèrement.

M. Antoine Darveau, Dundurn, Sask.; Rév. M. J. C. Bourdel, curé de Howell; MM. Elphège Gouin, Ovias Ouellette, Ch. Préfontaine, A. Painchaud, Paul Bouchard, H. C. Desillets, tous de Howell; Rév. M. Bellemare, curé de Dumas; MM. Wilfrid Gareau et Rosario Gareau, de Garonne; Rév. L. Nadeau, curé de Cantal; H. L. Vachon, O.M.I. curé de North Battleford; MM. Sinaï Beauregard et Albert Croteau, St. Charles Parish; M. E. B. Coderre, Coderre; MM. Francis Tramblay et H. Shenevard, Courval; MM. P. Dubé, Rodolphe Mayrand, Joseph Legault, tous de Wolseley; MM. J. Puits et H. St. Denis, Sask; M. F. Dunand, St. Hubert; Rév. M. A. M. Ferland, curé de St. Antoine, Sask.

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

BONNE AMIE

Par RICHARD MANOIR

—Alors c'est pas vrai, ce qu'elle a dit, Clémence? demanda l'enfant subitement rasséréné, et la demoiselle jouera avec moi et elle me fera des cocottes?...

—Mais je pense bien, mais pourquoi pas? dit le père, très peu convaincu, et n'osant trop affirmer, car il ignorait absolument les dispositions et les aptitudes de celle que sa belle-sœur lui annonçait par quelques lignes reçues le matin même.

Sans doute, Clémence ne savait rien, mais lui, que savait-il?

—Elle me chantera, dis?...

—Je crois que oui.

—Aussi bien que "tite mère"?

M. Leverby regarda son fils avec une expression de douleur et de tendresse profonde, deux larmes perlèrent dans ses gros yeux bombés, et, étreignant l'enfant comme s'il craignait que la morte vînt le lui ravir:

—Tu penses donc beaucoup à "tite mère"? demanda-t-il inquiet.

—Oh! s'exclama tristement le pauvre petit, un sourire indéfinissable entr'ouvrant ses lèvres.

Et, le regard au loin, comme s'il mesurait la distance qui le séparait de cette "tite mère" dont l'on ne parlait plus qu'avec des larmes dans les yeux:

—C'est tout triste ici depuis que "tite mère" est partie, ajouta-t-il, étendant les bras comme pour embrasser ce grand vide qui s'était fait tout à coup autour de lui, et je voudrais bien revoir "tite mère" fit-il pensif, quelque chose de vieux lui traversant le regard.

"C'est tout triste ici"!

Et cependant un gai soleil entrant à flot par les larges fenêtres, ouvrant sur le jardin, baignait de sa lumière d'or la vaste pièce, mettant des rayons dans les bronzes et des étincelles dans les cristaux. Un large tilleul argenté de fleurs envoyait son parfum, et de ses branches que la brise agitait mollement un gai pépiement s'élevait.

Ce n'était donc bien que dans le cœur de ce tout petit, qu'il faisait "tout triste" en ce moment.

III

M. Leverby s'était marié aux approches de la trentaine.

A cette époque, il était sous-préfet dans une morne petite ville de province, aux rues gazonnées, où l'ennui soufflait des bémols et dièzes plaintifs aux serrures des maisons sournoisement closes.

Souvent il lui arrivait, pour échapper à cette ambiance, qu'il jugeait déprimante, de faire une fugue à Paris, et c'est au cours d'une de ces fugues qu'il avait rencontré dans un salon ami la gracieuse Simone Rambertin.

Jolie, d'une de ces beautés délicates et frêles qui sont un charme par ce qu'elles ont de fragile, Simone n'avait que dix-huit ans.

Très enfant dans l'étonnement de son regard et la confiance de son sourire, elle fit impression sur le sceptique déjà blasé qu'était Pierre Leverby, et lui, qui jusqu'ici avait raillé tout sentiment, se découvrit soudain des aptitudes à fonder un foyer.

—Ce n'est pas pour vous, mauvais sujet, lui avait malicieusement glissé une aimable vieille grand'mère, qui avait saisi le regard dont Leverby enveloppait la jeune fille. Il ne manquerait plus vraiment, espèce de loup-garou, que vous veniez ainsi cueillir une de nos jolies petites fleurs parisiennes pour la transplanter dans votre trou aux ronces et aux orties. Par ici... par ici la sortie, vilain mécréant, avait-elle ajouté avec un léger ricanement.

Le "vilain mécréant", suivant la direction des yeux moqueurs qui se glissaient en coulisse vers un groupe voisin, y découvrit, très entourée d'habits noirs, Sarah Lehmann, veuve un peu mûre du gros banquier, qui, outrageusement décolletée dans une toilette voyante du plus mauvais goût, s'amusait énormément, faut-il croire, car son rire bruyant arrivait jusqu'à lui.

Il y avait de l'ortie et de la ronce chez cette femme, son regard brûlait, et l'on sentait qu'elle pouvait, souple et enlaçante, accrocher au passage et déchirer cruellement.

—Elle ferait effectivement bien dans mon trou, souffla Leverby, qui avait aussitôt établi la comparaison, mais les ronces fleurissent, chez moi, Madame, et celle-ci n'est qu'une ronce artificielle; or, je n'ai pas de bien à clôturer, et, ajouta-t-il après un moment de réflexion, mes vieux châteaux historiques ne sont qu'en Espagne.

L'ambition de Sarah Lehmann, qui jusqu'ici n'avait été un mystère pour personne, était de jouer un jour à la châtelaine dans un vrai château dont elle porterait le titre, et de pouvoir dire: mes terres et mes bois.

Or, Leverby, tout en jouissant d'une très large aisance, ne pouvait rien lui offrir de tout cela.

Il avait un moment tourné autour de la veuve et l'on disait tout bas qu'elle regrettait de l'avoir éconduit.

—Méchant!... et vos charmes donc!... Vous ne savez donc pas que l'on vous prendrait pour vos seuls charmes, à l'heure qu'il est, et que l'on ferait de vous un ministre. C'est qu'elle s'y connaît, voyez-vous, en valeur de portefeuille, reprit sa voisine, en veine de taquinerie ce soir-là.

—Vous me rendez confus, Madame, avait répliqué Leverby, en imitant avec aplomb la joie naïve d'un collégien qui friserait sa première moustache, confus, vraiment confus, répéta-t-il, mais ces charmes que vous vous plaisez à me reconnaître, ne pourraient-ils, que vous en semble, fixer l'attention de cette petite... je crois que c'est "petite fleur parisienne" que vous avez dit.

Et Pierre Leverby, dont le sourire découvrait dans l'écartement de ses moustaches très noires de jolies dents très blanches, eut un mouvement de tête si suffisant que son interlocutrice éclata d'un joli sourire perlé qui la rajeunissait de trente ans.

Eh vrai, il n'était pas mal, Pierre Leverby. Le teint mat, bleuté aux joues par le rasoir, les yeux pétillant d'une douce malice derrière les verres de son binocle qui en avivaient l'éclat, le front haut, les cheveux abondants, il était de ceux que l'on aime à voir.

Mais impitoyable, l'autre, à qui tout semblait permis, reprit:

—Ma jolie petite fleur parisienne, mon cher ami, sera dans tout son épanouissement alors que vous ne serez plus qu'un vieux barbon; n'y pensez plus, croyez-moi.

Mais Pierre Leverby était un homme qui se piquait au jeu, et il était informé.

(A Suivre)

MOIS DE MARIE

"Heureuses les familles, dit S. Alphonse, qui se réunissent pour prier ensemble: Notre Seigneur est au milieu d'elles pour les exaucer!" Plus heureuses encore sont les familles qui se réunissent pour prier la S. Vierge, qui présentera leurs supplications à son Divin Fils qui ne peut rien lui refuser. "La dévotion à Marie, dit encore S. Alphonse, est un signe de prédestination".

Action de grâces et Consécration à Marie.

Au dernier jour de ce mois béni, mon cher lecteur, remerciez avec effusion la très sainte Vierge pour toutes les grâces qu'elle vous a obtenues, pour les lumières dont elle a éclairé votre esprit, pour les pieux désirs qu'elle vous a inspirés: mettez-vous à jamais sous sa protection: confiez à sa tendresse maternelle vos besoins, vos craintes, votre présent, votre avenir; consacrez-vous enfin à son service, et dites-lui:

"O Marie, en présence de l'auguste Trinité, des anges et des hommes, je vous prends aujourd'hui pour ma patronne et je proteste que je veux vous être fidèle jusqu'à la mort. Je m'abandonne à vous sans réserve et sans partage, et pour garantie de cette donation, je vous promets de pratiquer toujours les vertus chrétiennes et de remplir tous mes devoirs, avec le secours de la grâce. O Marie, je veux être votre enfant, soyez ma Mère, maintenant et pendant toute l'éternité Ainsi soit-il".

Exemple du secours obtenu de Marie dans la tentation

Saint François de Sales, à l'âge de dix-sept ans, se trouvant à Paris où il terminait ses études, fut soumis à une rude épreuve. Dieu permit qu'il se crût damné et regardât comme inutile tout ce qu'il faisait pour le ciel. Privé de toute consolation intérieure, tourmenté par la crainte de l'enfer, qu'il voyait sans cesse ouvert devant lui, il perdit l'appétit, le sommeil, la santé, ne faisait que gémir sur son malheur d'être à jamais exclu de la société de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge. Dans ce triste état, il entra un soir dans une église où il vit, gravée sur un tableau, la belle prière du *Souvenez-vous*. Il la récite avec ferveur, en promettant à la sainte Vierge de dire le chapelet chaque jour le reste de sa vie. Au même moment ses inquiétudes se dissipent, la paix rentre dans son âme avec la confiance, et il se trouve délivré d'une épreuve qui avait failli lui coûter la vie.

L'Orignal dans l'Ontario-Nord



(1) Camp de chasseurs à l'orignal. (2) Un trophée. (3) L'appel à l'orignal

QUOIQUE moins réputé que la Colombie-Anglaise et le Nouveau-Brunswick pour ses chasses au gros gibier, l'Ontario abrite cependant dans ses bois plusieurs catégories d'animaux sauvages dont la chasse fait les délices du nemrod à l'automne et au commencement de l'hiver. De ceux-ci, il n'y en a certes pas de plus intéressant que l'orignal, que l'on rencontre en très grand nombre dans le district de Timagami, autour de Missanabie, Bisco, Desbarats et White River; on le trouve encore dans la région qui s'étend de Fort William à Wabigoon Lake. Cette saison, les chasseurs de l'Ontario-Nord sont assurés de faire de très beaux coups, car les feux de forêts qui ont dévasté une grande partie de ces districts, ont forcé le gros gibier hors de ses repaires quasi inaccessibles des grands bois, pour l'amener à trouver sa nourriture plus près de la civilisation, où il pourra être plus facilement atteint. La saison, qui devait se terminer le 15 courant, a en outre été prolongée jusqu'à la fin du mois, de sorte que les chances seront encore par là doublées. Jusqu'à il y a quelque temps le sport intéressant de la chasse au gros gibier était presque exclusivement réservé au sexe masculin, mais il n'est pas rare aujourd'hui de rencontrer sous la futaie, en compagnie de leurs compagnons plus forts, des femmes qui en maintes occasions ont prouvé qu'elles pouvaient épauler une carabine avec autant de fermeté que bien des hommes.

Ce n'est certainement pas le premier venu qui doit s'attendre à obtenir les plus grands succès dans la chasse à l'orignal, particulièrement. Cet animal est très défiant de sa nature et il faut employer toutes sortes de ruses pour l'approcher à portée de fusil. De bonne heure dans la saison on l'attire en imitant le cri de sa femelle dans un cor d'écorce; on appelle cette méthode "chasser à l'appel". Mais plus tard, quand la neige a couvert le sol, on le chasse "à la piste", ce qui demande encore de plus grandes précautions, surtout en ce qui concerne le bruit, la portée du vent, etc.

PRINCE-ALBERT
ET ENVIRONS

M. Willoughby parle à Prince-Albert

Deux cents personnes environ assistaient à la réunion donnée vendredi par M. W. B. Willoughby. On remarquait dans l'assistance un grand nombre de dames. Le chef de l'opposition fut présenté par M. O. B. Manville, qui présidait l'assemblée. C'est la première fois qu'il parlait en public dans notre ville.

Après avoir déclaré qu'il était en faveur du développement de la partie nord de la province et fait un éloge flatteur de son collègue de Prince-Albert, M. Bradshaw,il développa point par point le programme du parti conservateur tracé récemment à Régina.

Sur la question scolaire, M. Willoughby s'est montré plutôt circonspect et d'un extrême sobriété. Il s'est contenté de dire que son parti préconise une instruction suffisante en langue anglaise. Quelques-uns pensent que son attitude sur ce point n'est pas assez énergique, mais elle l'est bien davantage, dit-il, que celle des libéraux. Si ceux-ci avaient fait observer la loi, son intervention ne serait pas nécessaire. Les conservateurs, eux, veulent faire observer strictement la loi et s'ils sont portés au pouvoir, ils prendront des mesures telles qu'il n'y aura plus de question des langues.

M. Willoughby est loin d'être un brillant orateur. On l'écouta néanmoins avec une attention visible. Le lieutenant-colonel Bradshaw prit également la parole.

Notes Locales

—Louis Gagné, un jeune soldat canadien français de Steep Creek, est rentré dans ses foyers ces jours-ci. Il a été blessé à la jambe et a subi trois opérations en Angleterre.

—Le sergent Ernest Clavier, un réserviste français de Saint-Georges attaché comme interprète à l'armée anglaise, vient d'arriver chez lui pour un congé de trois semaines.

—Le maire de Prince-Albert recommande fortement à ses concitoyens de cultiver tous les lots vacants, dans le but d'atténuer le coût de la vie et d'agrémenter en même temps la ville. Les personnes désirant se livrer ainsi à la culture et qui n'auraient pas de lots à leur disposition pourront s'adresser à l'hôtel de ville où leur seront fournies toutes les indications nécessaires pour s'en procurer.

—La période du 9 au 16 mai est la semaine de nettoyage pour Prince-Albert. Tous les citoyens sont invités à faire disparaître les déchets qui peuvent se trouver autour de leurs habitations.

—Depuis hier, le prix de la viande dans les boucheries de la ville a été augmenté de deux à cinq sous par livre. Le bœuf se trouve ainsi passer de 25 à 30 sous, le porc de 25 à 30, le veau de 22 à 25, l'agneau et le mouton de 25 à 30. Les viandes salées ont augmenté dans la même proportion.

—La maison McLean, qui achève de s'installer dans l'ancien hôtel Saint-Régis, en face l'hôtel de ville, ouvrira très prochainement son magasin général. Les frères McLean sont des hommes d'affaires avantageusement connus dans l'Ouest: ils ont deux autres magasins dans l'Alberta, dont l'un à Calgary. Le gérant de la maison de Prince-Albert est M. R. C. McLean

La Saskatchewan reçoit plusieurs colons américains

Durant les quatre premiers mois de l'année il est venu des Etats-Unis 15.445 colons ou domestiques de ferme, qui ont apporté au Canada plus de deux millions en argent sonnant. Les colons se repartissent comme suit: 344 au Manitoba, 720 en Saskatchewan et 1.062 en Alberta.

Recrues agricoles pour la Saskatchewan

Cinq cents étudiants du Collège d'Agriculture de l'Université de l'Illinois ont quitté Chicago pour Winnipeg, en route pour la province de Saskatchewan où ils aideront à faire la récolte du blé. Les étudiants seront éparpillés parmi les fermiers par le gouvernement canadien lui-même qui leur a garanti un salaire minimum de $50. par mois en outre de leur pension, plus les deux tiers de leur passage au Canada et un homestead de 160 acres à chacun de ceux qui serviront six mois consécutifs.

L' épiscopat américain et la guerre

Les trois cardinaux et les archevêques des Etats-Unis ont adressé une lettre collective au Président, pour lui offrir, au nom du clergé et des fidèles, tout leur appui et leur concours pour servir la nation.

De Mgr Mundelain, archevêque de Chicago, on cite ces paroles significatives:

"Quoique l'Allemagne soit la patrie de mes ancêtres, je vous déclare que de la minute où le Président a apposé sa signature à la décision du Congrès, toute divergence d'opinions a cessé parmi nous. Nous devons nous tenir aux côtés des chefs en toute conscience, fermeté et loyauté."

ECHOS D'EDMONTON

Ils se réveillent

Avec le printemps tout renaît: les hommes et les choses. Les figures ne sont plus les mêmes: il y a du soleil, dans tous les yeux, du sourire sur toutes les lèvres, de la joie sur tous les fronts, et pendant que les hommes sentent couler dans leurs veines comme un sang nouveau, les oiseaux remplissent l'air de leurs chansons, les bourgeons gonflés de sève éclatent au bout des branches, les ruisseaux gazouillent à tous les vents, et pour renvoyer jusqu'aux cieux ces mille bruits de la terre, les échos bavards se réveillent. On les avait crus morts, ils n'étaient qu'endormis.

Une leçon de faits... et de catéchisme.

On l'avait cru mort lui aussi, l'esprit du mal qui en veut à nos écoles, l'esprit sectaire qui écume de rage au seul nom d'enseignemenet chrétien; on l'avait cru mort et voici qu'il ressuscite sur des lèvres qui n'auraient jamais dû se prêter à cette triste besogne.

Tout n'est pas parfait sans doute dans notre écoles catholiques séparées, mais il faut être passablement myope pour ne pas voir la supériorité des écoles et des institutrices catholiques sur les écoles et les institutrices protestantes. Mgr Legal, dans sa belle lettre circulaire du 12 avril dernier, a relevé les accusations faites à tort contre nos écoles, et a magnifiquement vengé leur fonctionnement et l'éducation que l'on y donne dans un exposé claire et concis, autant que ferme et fortement documenté. S'il faut des chiffres pour convaincre certaines têtes de la race mercantile, ils n'ont eu qu'à assister au prône de dimanche dernier pour être servis à souhait. Et non seulement il y a dans la lettre de Mgr Legal une leçon de faits pour ceux qui les ignorent, mais il y a aussi pour tous une leçon de catéchisme: "nous avons un droit strict et rigoureux (on ne doit pas dire un privilège) d'avoir nos élèves catholiques sous notre contrôle". Vraiment, il n'appartient pas au protestantisme d'enseigner à l'Eglise catholique comment il faut élever les enfants; il appartient encore moins à des catholiques de calomnier publiquement des institutions catholiques. Aussi la circulaire de Mgr a-t-elle été un soulagement pour tous. Chacun y a trouvé ce qu'il ressentait au fond du cœur: les sentiments du père de famille sont les sentiments de tous ses enfants.

Au fond, on en veut moins aux religieuses et au fonctionnement général des écoles, qu'au secrétaire de la Commission. On ne peut l'attaquer ni dans sa conduite, ni directement dans l'accomplissement de ses devoirs, alors on s'en est pris à certains points de son administration. C'est ce qu'on appelle en certains milieux: "chercher du poil sur les œufs." Il ne faut pas se le cacher: Monsieur le Secrétaire est entaché d'un défaut radical, marqué au front d'un signe épouvantable (mais cela se dit tout bas, dans les petits coins, où les échos sont si faibles qu'on les entend à peine): "Ses parents l'ont fait canadien français".

Mais les idées étroites n'habitent que les esprits petits, et ceux-là heureusement sont rares à Edmonton. Il s'est trouvé des Irlandais de bon jugement qui ont demandé de favoriser l'enseignement du français dans nos écoles, même pour les enfants de langue anglaise, pourvu que les parents le désirent. Des faits semblables sont à noter parce qu'ils sont rares.

Départ et arrivées.

Or, le printemps n'a pas mis que le diable sur la route, il a mis aussi les Curés. Monsieur Ethier, curé de l'Immaculée Conception a, semble-t-il, dit adieu à l'Ouest, où il s'est dépensé pendant 19 ans, au service de Dieu et au salut des âmes. Tour à tour curé à Beaumont, à Morinville et à Edmonton, il a su se gagner partout l'estime de tout le monde. Il a passé en faisant le bien, aussi emporte-t-il avec lui d'universels regrets. Nous espérons toutefois que son séjour dans l'Est sera de courte durée et qu'il reviendra continuer parmi nous son fructueux apostolat.

Monsieur Normandeau, prêtre colonisateur, dessert l'Immaculée Conception, dans l'intérim. Les uns disent qu'il a été nommé curé, les autres desservant: les échos les plus contradictoires résonnent à ce sujet. Ce qui est certain, c'est que M. Normandeau vient d'augmenter la famille canadienne albertaine de plus d'un rejeton. Il nous est arrivé l'autre jour avec un grand nombre de colons et de *"colonnes"* aux mœurs vraiment patriarcales. Les mioches vont s'échelonnant au nombre de 10 à 18 par foyer. C'en est assez pour que la race supérieure crie au scandale, et réclame la conscription dans le plus bref délai possible. Quelques-uns des principaux citoyens canadiens français d'Edmonton étaient allés à l'arrivée du train le dimanche matin, 14 avril, pour recevoir à bras ouverts nos 150 braves compatriotes. Ces derniers se sont depuis lors dispersés un peu partout dans les centres canadiens autour de la capitale. Certains mêmes se sont rendus jusqu'à St Paul des Métis, et n'ont pas craint de tenter fortune en plein cœur de notre Québec albertain, en dépit du gouvernement qui semble vouloir fermer cette partie du pays à la civilisation, par l'extrême lenteur apportée à la construction des voies de transport. Bienvenue et prospérité à tous ces héros de la charrue, à tous ces amoureux du sol national.

Le P. Reynolds, O. M. I., curé de la paroisse irlandaise de St. Joseph, est en tournée aux Etats-Unis pour recueillir, dit-on, les fonds nécessaires à la mise en état de service du soubassement, commencé il y a quatre ans. La crise financière avait arrêté la construction de cette nouvelle église.

L'initiative heureuse.

Un autre méfait du printemps c'est de mettre les esprits en mal d'initiative. Quelquefois cette initiative est regrettable, comme on l'a vu plus haut; mais il en est aussi d'heureuses, et celle de promouvoir la fondation d'un pensionnat pour nos jeunes filles canadiennes françaises est excellente. L'idée n'est peut-être encore qu'à l'état embryonnaire, mais elle est vivante tout de même, et malgré les temps difficiles ne perdons pas l'espérance de voir se dresser bientôt en notre ville les murs d'une belle institution, où nos femmes de demain se formeront au doux parler et aux bonnes manières des aïeules, afin de ne pas laisser mourir sur les lèvres de nos gars le joyeux refrain de jadis:

Vive la Canadienne
Et ses jolis yeux doux.

Voilà nos Chevaliers de Colomb qui, eux aussi, veulent se mettre de la danse. Ils préparent une initiation pour le 27 mai prochain. Ceux qui ont des préférences pour l'équitation, ou simplement du goût pour une promenade sensationnelle à dos de chèvre ne manqueront certes pas de profiter de la bonne aubaine que leur offrent nos Chevaliers.

Jean COYOTTE.

LES MARCHES
Prince Albert

BLE—
No. 1 nord..........250
No. 2 nord..........245
No. 3 nord..........240
No. 4 nord..........200
AVOINE..........0.55
ORGE..........60 à 80
FOIN la tonne..........10.00
POMMES DE TERRE le minot....1.25
BEURRE, la livre..........0.35
OEUFS, la douzaine..........30 à 35c.
BOEUF, la livre..........0.13
«C, la livre..........0.16
MOUTON, la livre..........0.18

Winnipeg

BLE—
No. 1 nord..........290
No. 2 nord..........287
No. 3 nord..........282
No. 4 nord..........270
AVOINE—
No. 2 C. W..........79
No. 3 C. W..........76
No. 1 fourrage..........76
ORGE—
No. 3..........129
No. 4..........124
Fourrage..........102
LIN—
No. 1 N. W. C..........323¾
No. 2 W. C..........320⅛

Le marché aux bestiaux

LETTRE HEBDOMADAIRE

Winnipeg, 5 mai 1917.

Les arrivages, cette semaine, ont été de 3112 bêtes à cornes et de 6.022 porcs.

Les arrivages de bêtes à cornes pour la boucherie ont été d'environ 200 au-dessus de ceux de la semaine dernière. Le marché s'est ouvert lundi 15 à 25 sous par quintal plus cher que la semaine dernière, mais avec la bonne affluence de mercredi et d'aujourd'hui, la plus grand partie de la hausse a été perdue. Il y a eu quelques bons bouvillons de choix offerts en vente: les meilleurs se sont vendus de $11.50 à $11.75. La demande pour de bonnes femelles a été à peu près la même qu'à la fermeture de la semaine dernière; les meilleures taures se sont vendues de $10.50 à $10.75 et les vaches de choix de $9.25 à $9.50. Les bœufs se vendent ferme, les taureaux et les vaches pour conserve se vendent de 15 à 25 sous de plus par quintal. Il y a eu une assez grande affluence d'animaux maigres et comme il y avait très peu d'acheteurs de l'extérieur, cette catégorie a baissé de 25 à 40 sous par quintal.

Les arrivages de porcs ont été modérés cette semaine et le commerce a été très tranquille. Le marché s'est ouvert lundi à $16.00 et s'est tenu ferme à ce prix toute la semaine, tous les arrivages pour ainsi dire ayant été pris par les manufacturiers de conserves locaux. Nous ne prévoyons aucun changement dans les prix pour demain, à moins que l'affluence ne soit trop forte. Truies, $10.00; pesantes, $11.00; légères, $13.00 à $13.50; verrats, $6.00 à $7.00.

Voici les prix du marché.

BOUVILLONS—
De choix, pesants..........$11.00 à $11.50
De choix,pour boucherie $10.50 à $10.75
Passables..........$8.00 à $8.50
Ordinaires..........$5.50 à $6.00
TAURES—
De choix,pour boucherie $10.50 à $10.75
De choix, pour élevage....$7.25 à $7.75
Bonnes..........$5.50 à $6.00
VACHES—
De choix, pour boucherie $9.25 à $9.50
Bonnes..........$7.75 à $8.00
Passables..........$5.75 à $6.25
Ordinaires..........$5.50 à $5.75
Conserve..........$5.00 à $5.50
Laitières..........$50.00 à $75.00
ANIMAUX MAIGRES (Stockers and feeders)
De choix..........$7.00 à $7.50
Bons..........$6.00 à $6.50
Ordinaires..........$4.50 à $5.00
TAUREAUX—
De choix..........$7.50 à $8.00
Bons..........$6.25 à $6.5
Ordinaires..........$4.50 à $5.0
BOEUFS—
De choix..........$8.50 à $8.2
Bons..........$6.00 à $6.2
Ordinaires..........$4.50 à $5.0
VEAUX—
De choix, légers..........$9.00 à $11.0
Pesants..........$7.00 à $8.0
MOUTONS ET AGNEAUX—
Agneaux de choix....$11.50 à $12.0
Brebis de choix..........$8.50 à $8.7

D. COUGHLIN & CO.